

Mines antipersonnel : un lourd bilan



Le 26 décembre 1993, Augusto, 6 ans, se promenait dans un champ près de Luanda, la capitale de l'Angola. Intrigué par un objet brillant, il a voulu le ramasser. L'instant d'après, l'objet explosait.

Augusto a perdu la vue et a dû être amputé de la main droite. Aujourd'hui, il a 12 ans et passe le plus clair de son temps dans un fauteuil roulant. Augusto a été mutilé par une mine antipersonnel. On estime qu'il en existe plus de 350 modèles, fabriqués dans au moins 50 pays. Beaucoup sont conçues pour blesser et non pour tuer. La raison ? Les soldats blessés ont besoin de secours, ce qui ralentit les opérations — exactement ce que l'ennemi souhaite. Autre “ avantage ” : les hurlements d'un combattant blessé sèment la panique parmi ses camarades. Ce qui explique que les mines soient jugées plus efficaces lorsque leurs victimes survivent, même si c'est de peu.

Mais, comme nous l'avons dit dans l'article précédent, la plupart des victimes sont des civils. Et ce n'est pas toujours par accident. Selon Les mines antipersonnel : un héritage mortel (angl.), certains engins explosifs sont “ délibérément conçus pour toucher des civils ; l'objectif est de vider des régions, de détruire les ressources alimentaires, de provoquer des déplacements de réfugiés et de terrifier les populations ”. Ainsi, pendant le conflit cambodgien, les combattants plaçaient des mines autour d'un village ennemi, puis faisaient pleuvoir sur lui un feu d'artillerie. En s'enfuyant, les habitants sautaient sur les mines. Pour contraindre le gouvernement à négocier, les Khmers rouges ont posé des mines dans les rizières. La peur s'est installée et la culture du riz a pratiquement cessé.



Ce qui s'est produit en 1988 en Somalie est peut-être encore plus atroce. Lorsque le village d'Hargeisa a été bombardé, les habitants ont dû fuir. Les soldats ont alors placé des mines dans les maisons abandonnées. À leur retour, de nombreux réfugiés ont été tués ou mutilés.

Mais le bilan des mines ne s'arrête pas aux morts et aux blessés. Voyons quelques autres effets de ces armes sinistres.

Le coût économique et social

“ La présence, ou même la crainte de la présence, d'une seule mine antipersonnel peut empêcher la culture d'un champ entier, priver tout un village de ses moyens de subsistance, constituer un obstacle supplémentaire sur la voie de la reconstruction et du développement ”, écrit Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies. En Afghanistan et au Cambodge, il serait possible d'augmenter la surface cultivée de 35 % si les paysans ne craignaient pas de marcher sur une mine. Malgré tout, certains prennent le risque. Un paysan cambodgien confie : “ J'ai très peur des mines, mais il faut que j'aie coupé de l'herbe et du bambou pour faire vivre ma famille. ”

Ceux qui survivent à une explosion ont ensuite un lourd fardeau financier à supporter. En Angola, un enfant qui perd une jambe à dix ans aura besoin

au cours de son existence d'environ 15 prothèses coûtant chacune en moyenne 125 dollars. Cette somme ne paraît peut-être pas importante à certains, mais pour la plupart des Angolais elle représente plus de trois mois de salaire.



Le coût social, lui aussi, est énorme. Les habitants d'un pays d'Asie évitent les personnes amputées de peur d'attraper le " mauvais œil ". Pour un amputé, le mariage est souvent un rêve inaccessible. " Je n'envisage pas de me marier, soupire un Angolais qui a perdu une jambe. Une femme veut un mari capable de travailler. "

De nombreuses victimes souffrent d'un sentiment de médiocrité. " J'ai honte de ne plus pouvoir nourrir ma famille ", dit un Cambodgien. Parfois, de telles pensées sont un handicap encore plus grand que la perte d'un membre. " Je crois que le plus grand tort que j'ai subi est d'ordre psychologique, explique Artur, un Mozambicain. Souvent, je m'énervais simplement parce que quelqu'un regardait dans ma direction. Je pensais que plus personne ne me respectait et que je n'aurais plus jamais une vie normale. "

Le déminage

Ces dernières années, de nombreuses démarches ont été entreprises pour encourager les États à interdire les mines antipersonnel. Certains gouvernements ont également mis en place des programmes de déminage. La tâche est dangereuse et se heurte à plusieurs obstacles. D'abord, le temps. On estime qu'il en faut 100 fois plus pour retirer une mine que pour la poser. Ensuite, le coût. Une mine se vend entre 3 et 15 dollars, mais son élimination peut coûter jusqu'à 1 000 dollars.



Un déminage complet paraît donc quasiment impossible. Pour retirer toutes les mines disséminées au Cambodge, par exemple, il faudrait que tous les habitants consacrent la totalité de leurs revenus à cette tâche pendant plusieurs années. On estime que même s'il était possible de réunir les fonds nécessaires, le travail prendrait un siècle. À l'échelle du monde, le tableau est encore plus sombre. Avec les techniques actuelles, l'élimination des mines sur toute la planète coûterait 33 milliards de dollars et prendrait plus de 1 000 ans !

Il est vrai que de nouvelles techniques de déminage ont été proposées — depuis les mouches du vinaigre génétiquement modifiées qui détectent les explosifs, jusqu’aux énormes véhicules radiocommandés capables de déminer deux hectares de terrain en une heure —, mais il faudra du temps pour qu’elles soient utilisées sur une grande échelle et elles ne seront probablement accessibles qu’aux pays riches.

Dans la plupart des pays, le déminage se fait donc à l’ancienne : un homme allongé sur le ventre avance centimètre par centimètre en fouillant le sol avec un bâton. En une journée il démine entre 20 et 50 mètres carrés de terrain. Dangereux ? Terriblement ! On compte un démineur tué et deux blessés pour 5 000 mines enlevées.



La lutte pour l’interdiction

En décembre 1997, des représentants d’une centaine de pays ont signé la Convention sur l’interdiction de l’emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, aussi appelée traité d’Ottawa. “ C’est une réussite sans précédent, à la fois dans le

domaine du désarmement international et dans celui du droit humanitaire international ”, a déclaré Jean Chrétien, le premier ministre canadien. Toutefois, près de 60 pays, y compris certains des principaux producteurs de mines antipersonnel, ne l’ont pas encore signée.

Ce traité permettra-t-il d’éliminer le fléau des mines antipersonnel ? Peut-être dans une certaine mesure. Mais beaucoup sont sceptiques. “ Quand bien même tous les pays du monde adhèreraient au processus d’Ottawa, écrit Claude Simonnot, responsable des programmes de Handicap International, celui-ci ne constituerait qu’une étape vers une planète libérée de tout danger des mines. Plusieurs millions de mines restent enfouies dans le sol, attendant patiemment leurs prochaines victimes. ”



De plus, comme le note John Keegan, spécialiste de l’histoire militaire, la guerre “ plonge ses racines au tréfonds du cœur humain, [...] où règnent l’orgueil, l’émotion et l’instinct ”. Les traités ne peuvent rien face à des passions aussi profondément ancrées que la haine et l’avidité. Faut-il pour autant en conclure que l’homme sera toujours impuissant face au fléau des mines antipersonnel ?